
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Extension de la zone d'activités de Rives en Seine

Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine

Il sera procédé **du mardi 7 juin 2016 au jeudi 7 juillet 2016 inclus**, soit pour une durée de trente et un jours, à une enquête publique au titre de la loi sur l'eau et préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'extension de la zone d'activités de la commune Rives-en-Seine présenté par la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine - Maison de l'intercommunalité - Allée du Catillon - BP 20062 - 76170 Lillebonne.

La Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine souhaite développer un projet à vocation économique par l'extension de la zone d'activités de Rives-en-Seine.

Ce projet sera réalisé sous la forme d'un lotissement qui sera destiné à accueillir des entreprises à vocation tertiaire, artisanale et industrielle dans la continuité de la zone d'activités et des installations portuaires de la commune.

Cette enquête se déroulera sur le territoire de la commune de Rives-en-Seine.

Elle porte sur les autorisations et déclarations visées à l'article R 214-1 du code de l'environnement et relatives aux rubriques **2. 1. 5. 0.** et **3. 3. 1. 0.** .

L'autorité compétente pour prendre les décisions relatives à la déclaration d'utilité publique et au titre de la loi sur l'eau est la préfète du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et un registre seront déposés dans la mairie de la commune précitée où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Monsieur Pierre Demonchy, ingénieur divisionnaire, retraité, a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire et monsieur Philippe Ledentu, secrétaire général de mairie, retraité, comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans la mairie de Rives en Seine:

- mardi 7 juin 2016 de 14 heures à 17 heures
- mercredi 22 juin 2016 de 9 heures à 12 heures
- jeudi 7 juillet 2016 de 14 heures à 17 heures 15

Les observations, propositions et contre propositions seront consignées sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public et pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de Rives en Seine, à l'adresse mail suivante: mairie@caudebec-en-caux.com

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Rives en Seine - 1 avenue Winston Churchill - Caudebec-en-caux - 76490 Rives-en-Seine.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine - Maison de l'intercommunalité - Allée du Catillon - BP 20062 - 76170 Lillebonne (02 32 84 40 40).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune de Rives-en-Seine.